

**N /Réf** : 018/GECI/2019

Conakry le 22 / 04 / 2019

**V/Réf** : Abdourahmane Sanoh PCUD

Aux responsables du FNDC,

Suite à mon entretien d'adhésion au FNDC avec Abdourahmane Sanoh à mon domicile, la GéCi s'est engagée dans les 5 commissions en place, et lors de la manifestation du 21 avril 2019 à Paris. Mais au vu de l'évolution de la situation, et malgré les points relevés par d'autres membres dudit Front, nous constatons que les revendications se limitent toujours au seul refus du 3<sup>ème</sup> mandat. Si ce 1<sup>er</sup> point d'accord permettait de réunir la majorité des acteurs autour d'une plateforme commune, il devient évident, que c'est inadapté, insuffisant et décalé par rapport aux enjeux. La GéCi estime que l'on ne peut pas défendre la Constitution, tout en acceptant de la violer en partie. Suite à l'interview du Président de la République accordée à un média sénégalais, et dans laquelle il résume la révision constitutionnelle au seul 3<sup>ème</sup> mandat, et au vu des manœuvres dilatoires qui vont dans ce sens, il n'y a plus d'ambiguïté.

Nous refusons de mettre les projecteurs sur décembre 2020, attendre une déclaration officielle et solennelle qui ne viendrait pas de si tôt, ou garder le statu quo.

La GéCi écarte le terme de 3<sup>ème</sup> mandat qui est inadapté. Ce serait un 1<sup>er</sup> mandat de 6 ans qui en appellerait un second, avec le même Chef de l'Etat à la tête du pays pendant 22 ans.

De ce fait, nous exigeons le retrait immédiat des membres du FNDC de l'Assemblée Nationale, et le refus de participation aux activités de la CENI des commissaires désignés par l'opposition.

Nous voulons un chronogramme qui réunirait/concernerait l'ensemble de la classe politique.

C'est la meilleure option pour amener les autorités à organiser les élections Législatives avant la fin de l'année 2019, afin de ne pas basculer en 2020, avec des Communales inachevées et 2 élections majeures à organiser en l'espace de quelques mois.

Nonobstant les desideratas et les rêves éveillés des partisans de la révision et/ou du glissement du calendrier électoral, le Président de la République serait la 1<sup>ère</sup> personne à ne pas souhaiter diriger une démocratie dans laquelle l'opposition serait absente de toutes les institutions.

Cette stratégie du Front ferait l'économie de désagréments inévitables et de manifestations anticipées, s'il ne comprenait que les seuls véritables défenseurs de la Constitution en son sein.

Dans le cas échéant, le risque serait de voir certains acteurs politiques et de la Société Civile, aller vers une nouvelle coalition qui respecterait les textes constitutionnels et le calendrier électoral.

Du reste, le Président de la CENI qui oublie qu'il a été reconduit, après avoir organisé les élections communales, vient de déclarer que toutes les anomalies relevées dans le fichier électoral, ne pourront pas être corrigées à temps pour les supposées Législatives. Le ton est donné !

Quant au pouvoir, il joue avec le calendrier scolaire, les ballons d'essais et la saison pluvieuse.

L'opposition se doit d'agir ici et maintenant, afin de ne pas avoir à réagir trop tard.

**Fodé Mohamed SOUMAH**

Le Président

